

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Identifiant unique*: 040-214003139-20150225-2015_A5-DE

Envoyé en préfecture, le 06/03/2015 - 08:52

Reçu en préfecture, le 06/03/2015 - 08:52



Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué par l'Etat (TALP)

Date de convocation : 18/02/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 février 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DAUGREILH), M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mmes COURROS (a procuration pour M. MARSAN), BRUGAT, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme COUFFIGNAL).

Etaient excusés : M. MARSAN (a donné procuration à Mme COURROS), Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), M. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme DEGOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n°5

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2014 du budget annexe Régie des Fêtes et animations - Ville de TARTAS

A partir des éléments du Compte Administratif du budget annexe Régie des Fêtes et Animations de l'exercice 2014, il est constaté un excédent d'un montant de **1 953,82 €**.

Il est proposé de l'affecter au financement du budget de l'exercice 2015 chapitre 002, section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré

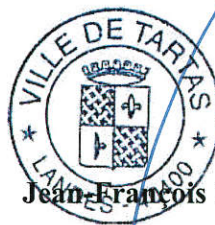
Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'affectation des résultats 2014 au budget annexe régie fêtes et animations.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES